




« Où sont les pères ? » :

Genre et parentalité dans l'histoire de la Martinique

Nadine Lefaucheur



I. Questionnements

Situation à leur naissance de mille enfants nés une année donnée (entre 1995 et 2003 - MFV):

Antilles

- Parents non mariés : **800**
- pacsés : **30**
- non cohabitants : **410**
- Enfants non reconnus : **640**
- en situation monoparentale jusqu'à au moins dix ans : **300**

Hexagone

- Parents non mariés : **600**
- pacsés : **430**
- non cohabitants : **50**
- Enfants non reconnus : **120**
- en situation monoparentale jusqu'à au moins dix ans : **20**

**Donc un
panorama
familial très
différent de
la situation
hexagonale**

**une « séparation » qui intervient
très souvent avant même la
naissance**

**un grand nombre d'enfants non
reconnus et en situation
monoparentale dès la naissance**

**Et donc une absence fréquente de
« coparentalité à maintenir »**

L'enquête Séparation et coparentalité CNAF/LC2-UA

- Une centaine de responsables ou d'intervenants dans des institutions relevant de plusieurs champs :
 - CAF et soutien à la parentalité
 - Aide sociale à l'enfance et PMI
 - Justice
 - Violences conjugales
 - Genre
 - Religions





Une hypothèse

- Diglossie normative :
 - La loi française, le code civil
 - Des normes sociales caribéennes, un modèle familial « afro-descendant »
-

Questionnement

Comment les personnes rencontrées analysent-elles la situation ?

Comment elles ou leur institution la gèrent-elles ?



Les parents vus par les
personnes rencontrées

ou par leur public




Les pères : des
représentations très
souvent négatives,

quelle que soit la structure familiale
considérée




**Les pères
sont dits trop
souvent
absents**

- 
- **Des actions destinées aux parents**
 - **Du foyer, de l'éducation et de la vie de leurs enfants**



Ils sont aussi
dits immatures,
irresponsables,
voire inutiles...

- 
- « Qu'ils soient présents ou pas, c'est comme s'ils n'étaient pas là... »
 - Sauf peut-être comme « Pères Fouettards »

Reconnaître
son enfant,
lui donner
son nom ?

- Jugé généralement sans importance par la plupart des responsables rencontrés

Deux conceptions de la paternité

- **Paternité filiation** (mariage ou reconnaissance)
- **Paternité-notoriété** :
 - « tout le monde sait que c'est mon enfant, j'ai pas besoin de la loi pour me le dire »


Si beaucoup
de pères sont
défaillants, ce
ne serait pas
leur faute, dit-
on, mais celle

De leur mère


De la mère de leurs enfants

De la Caf

De l'histoire de l'esclavage




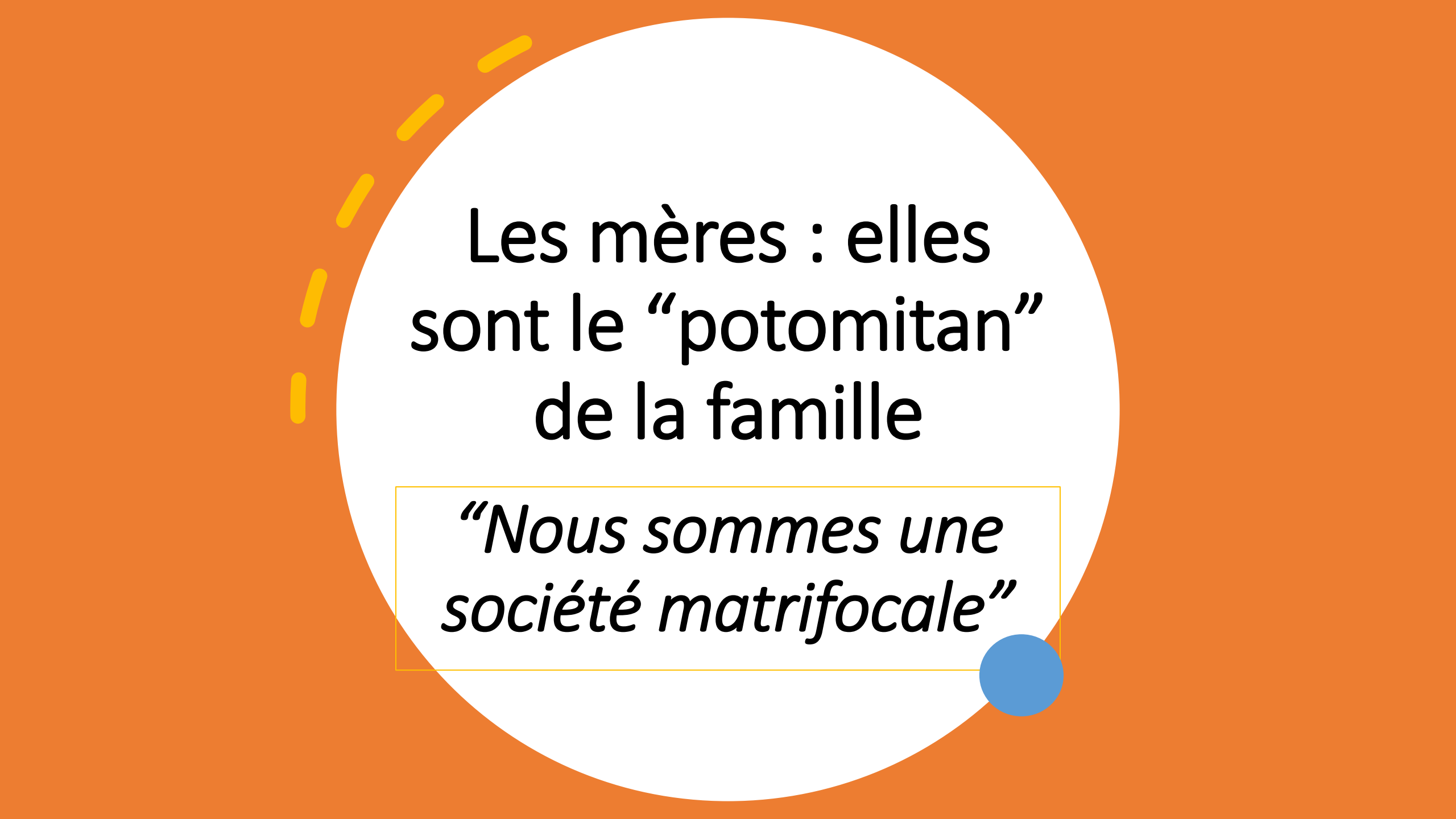
Si les pères
sont
immatures
c'est la faute
de leurs
mères

- 
- « Il n'y a pas beaucoup d'hommes adultes dans leur tête parce qu'ils sont encore sous l'emprise de leur mère qui les maintient dans le côté ado du géniteur irresponsable »




**...et des
mères de
leurs enfants**

- 
- **« Maman prenait trop de place. Si Papa passait son temps dehors, c'est parce qu'il ne trouvait pas sa place »**
 - **« Le rôle que les mères veulent faire jouer au père : dans le meilleur des cas, c'est rapporter du fric et emmener les enfants au sport ! »**



Les mères : elles
sont le “potomitan”
de la famille

*“Nous sommes une
société matrifocale”*




La mère,
honorée,
encensée

- « Elle est la mère et le père. Elle sait tout faire, elle gère tout »
- « Ma mère, c'est tout pour moi »

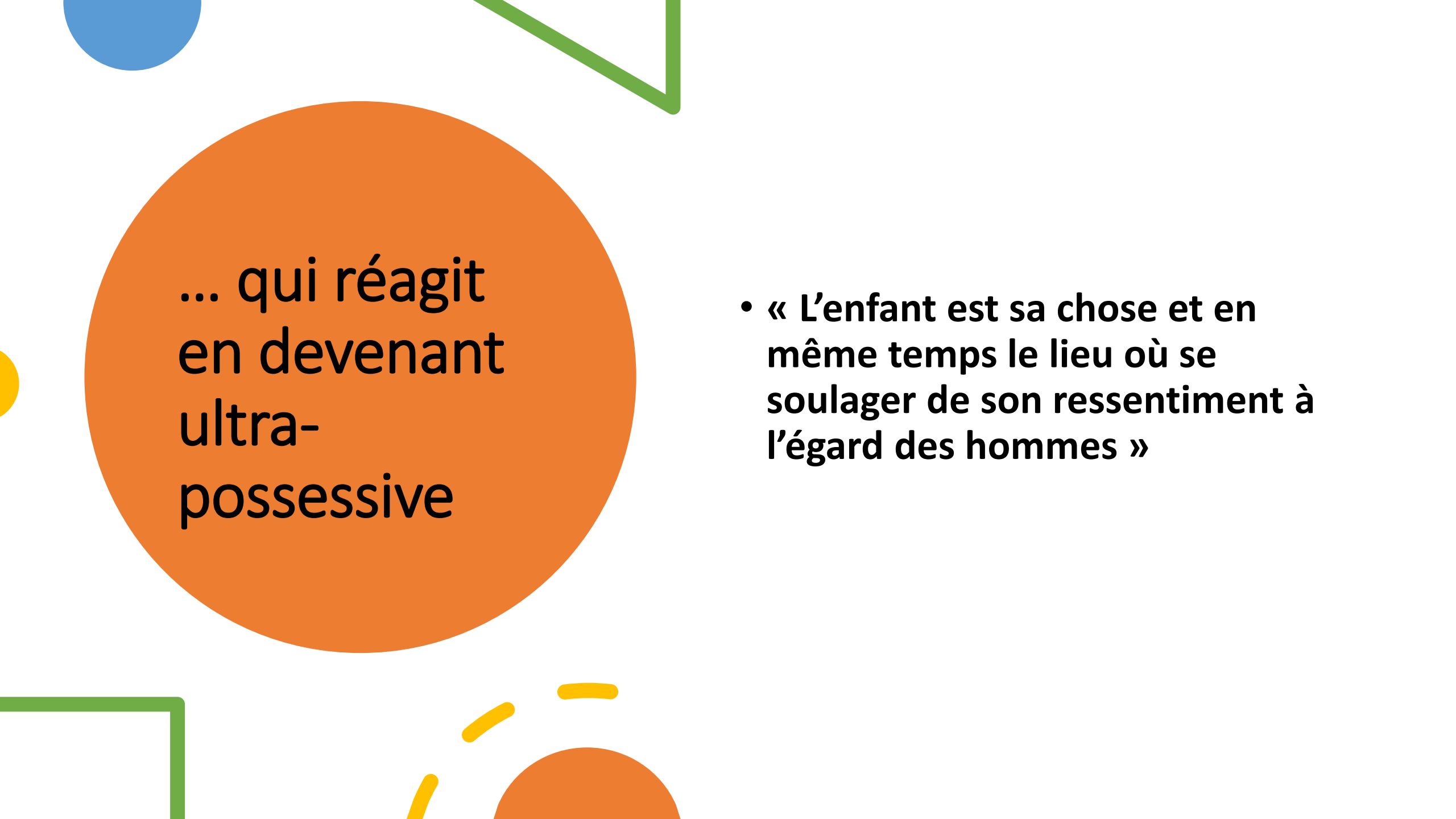


...est aussi
une femme
blessée...

- **Par l'infidélité masculine**
 - **Par la violence conjugale**
- 

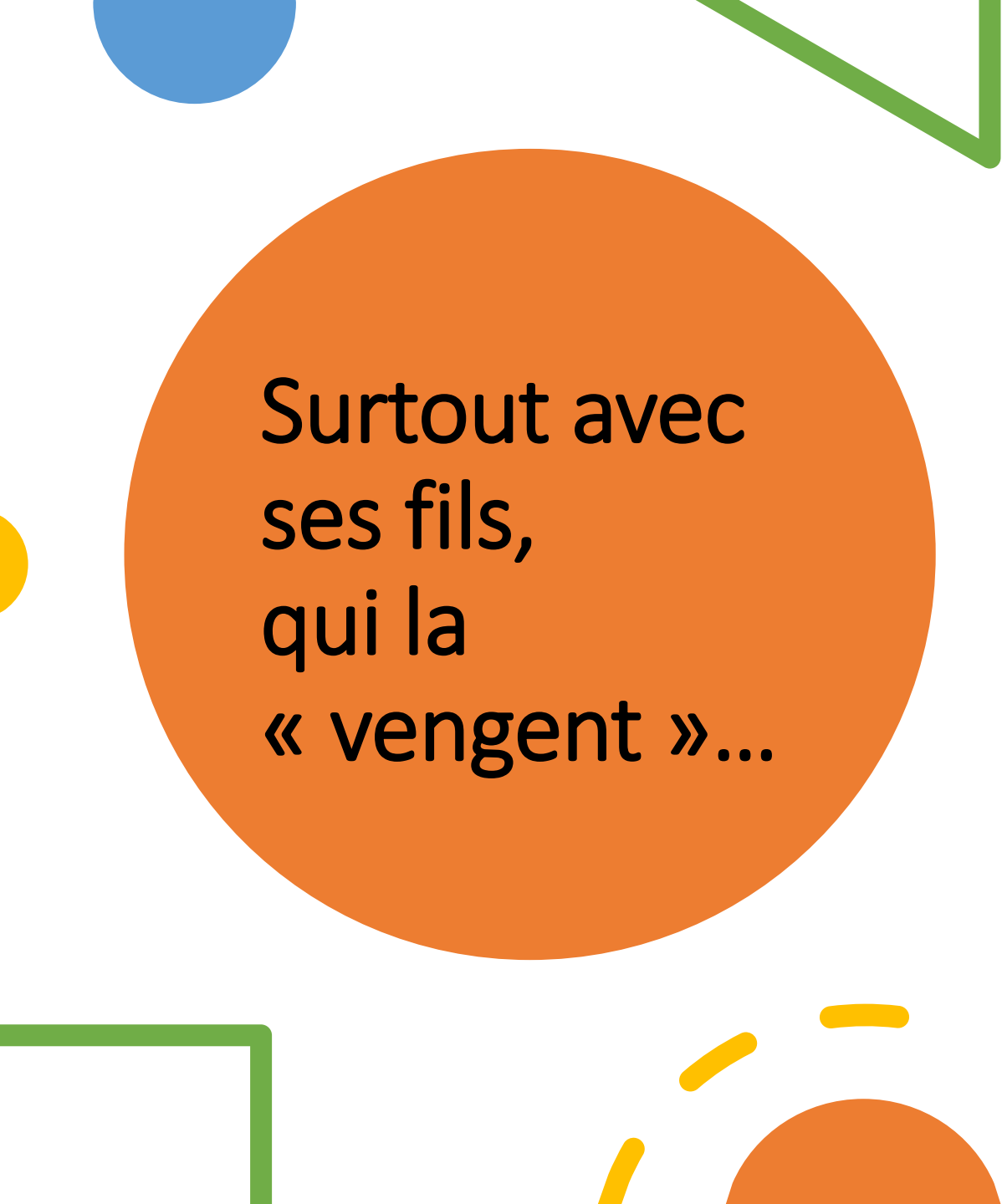
*...par
« l'ouragan
silencieux des
violences
sexuelles »*

- « 42 % des personnes que j'ai reçues dans l'année m'ont dit avoir été victimes d'abus sexuels intra-familiaux dans l'enfance »
- 9,1 % des femmes disent avoir été victimes de violences sexuelles et 4 % d'inceste avant 18 ans
 - (Enquête Virage-DOM)



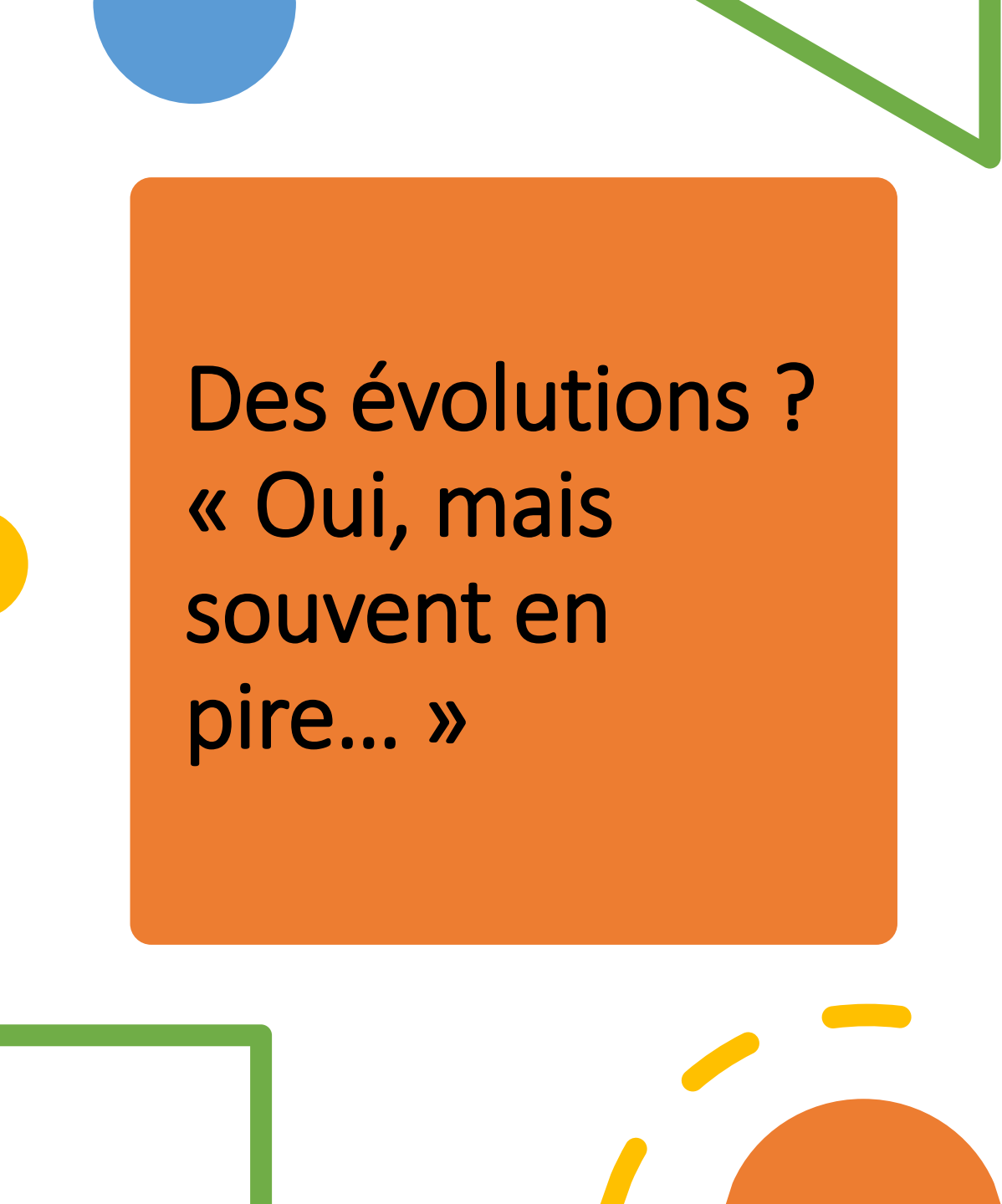
... qui réagit
en devenant
ultra-
possessive

- « L'enfant est sa chose et en même temps le lieu où se soulager de son ressentiment à l'égard des hommes »




Surtout avec
ses fils,
qui la
« vengent »...

- « Des femmes bafouées, trompées – mais qui sont valorisées que leurs fils soient des coqs, aient des femmes, soient virils... »
- « *Gardez vos poules, je lâche mes coqs* : c'est exactement ça, on fabrique des coqs. Comme ça, le fils, on se le garde à vie, il ira toujours manger la soupe chez sa mère... »



Des évolutions ?
« Oui, mais
souvent en
pire... »

- « ça change peut-être dans certains milieux, mais ce que je vois c'est toujours plus de monoparentalité... »
- 



Stéréotypes
ou réalités ?




Première question :

**les différences observées entre la Martinique
et l'Hexagone sont-elles dues à une
spécificité culturelle ?**




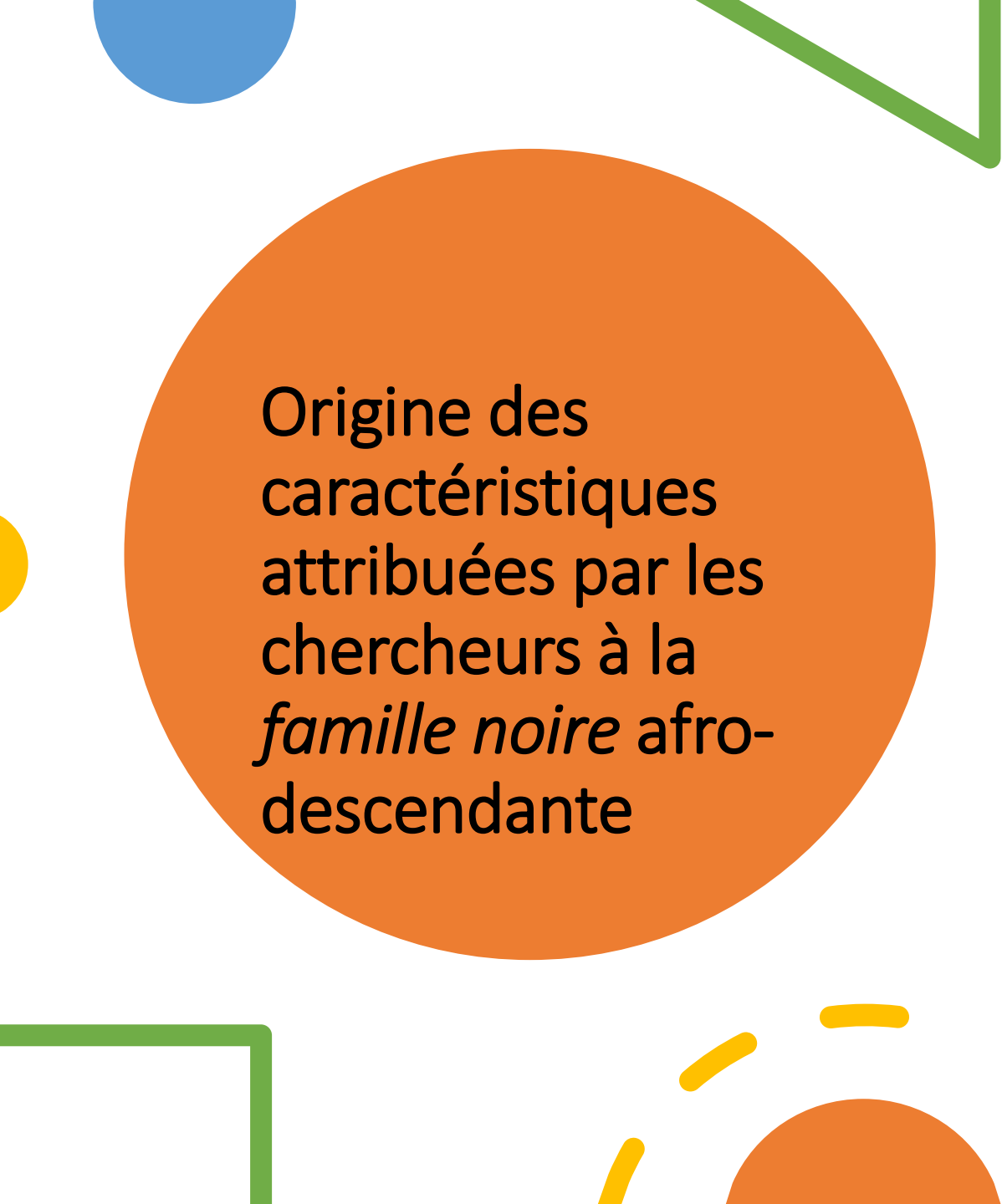
La notion de
« spécificité »
implique

- La différence
- La permanence



Spécificités des familles afro- descendantes ?

- Forte illégitimité
 - Monoparentalité,
 - Matrifocalité
 - Concubinage
 - Doubles foyers
 - Enfants « dehors »
 - Pluripartenariat
 - etc...
- 



Origine des
caractéristiques
attribuées par les
chercheurs à la
famille noire afro-
descendante

spécifiques

- L'héritage **africain**
- L'héritage de l'**esclavage**

non spécifiques

- La **pauvreté** des familles afro-
descendantes
- **L'émigration genrée** vers les
métropoles coloniales

Attribuée par les
personnes
enquêtées (ou leurs
« clients ») à la
politique familiale

- « Avec les allocations, les pères n'ont plus besoin de s'occuper des enfants et les mères ont même éloigné les pères, car elles n'en avaient plus besoin »
- « Ils me disent : *Madame ne veut pas que je reconnaisse l'enfant. Elle veut les allocs. En fait, son père, c'est la CAF...* »

Ce que la
politique
d'aide aux
mères
seules a
vraiment
changé

C'est que les femmes ne sont plus obligées de chercher « quelqu'un qui les aide » quand le géniteur a disparu ou refuse de remplir son rôle nourricier

« J'ai cherché de l'aide, j'ai cherché de l'amour et je me suis retrouvée de nouveau seule avec un enfant de plus... »

Seules aujourd'hui les migrantes sans papiers disent devoir « chercher ou accepter un homme qui les aide »...

Attribuées par les personnes enquêtées

- Au passé esclavagiste

L'histoire
esclavagiste et
l'empêchement
de paternité :
représentations
véhiculées dans la
littérature ou
certaines formations

L'utilisation de l'esclave comme
étalon

Le Code Noir, rattachant l'enfant
à la seule mère, exclurait le père
et empêcherait la vie de couple
et de famille

Le « mauvais exemple » du
maître débauché et violeur

Réalités ou mythes ?

Fonctions du mythe

- Le mythe est une **construction imaginaire** ayant :
- une **fonction explicative**, donnant une explication apparemment cohérente et vraisemblable d'un phénomène actuel surprenant
- Une **fonction de légitimation** de la pratique sociale expliquée par le mythe



Deuxième question :
La paternité est-elle
vraiment empêchée par
l'histoire esclavagiste ?

L'histoire sociale et familiale : sources et travaux

- inventaires, recensements, registres
- récits de visiteurs ou de membres de l'élite,
- journaux d'habitants
 - – nombreuses lacunes
- UQAM à Fonds Saint Jacques, INED
- Arlette Gautier, Myriam Cottias, Vincent Cousseau, Jessica Pierre-Louis, Abel-Alexis Louis, Marie Hardy-Segurette
 - - nombreux « trous noirs »

L'histoire
sociale et
familiale : il
faut
croiser...

- le **statut civil** : servile ou libre
- - la **couleur** : « blancs », « de couleur » (« mulâtres »), « nègres »
- - l'**origine** : Africains / créoles
- - le **genre**
- - le **statut économique et social**
- - le **lieu de vie** : urbain ou rural, plaine ou mornes

II. La période esclavagiste

1635-1848

L'esclave étalon ? Politiques de constitution et de reproduction de la main d'œuvre servile

Varié selon les périodes



1635-1685
(1)
L'engagisme
blanc et le
recours limité
à l'esclavage

- Culture du tabac
- Au début la main d'œuvre est surtout blanche : l'engagisme. Pas de recours direct à la Traite
- Préjugé de couleur faible : existence de mariages interraciaux émancipateurs

1635-1685

(2) La politique du mariage chrétien

- Contexte national : catholicisme et réglementation du mariage
- Seule solution envisagée pour la reproduction de la main d'œuvre servile

Le code noir (1685) : genre, mariage et statut servile

- Mère libre, père esclave : l'enfant est libre
- Père libre, mère esclave : la mère et l'enfant sont libres si le père épouse la mère
 - « coutume de Martinique » : les mulâtres naissent libres, surtout les fils de maîtres
 - Sinon, lourde amende pour le père et le maître
- Mère esclave, père esclave, mariés : l'enfant appartient au maître de la mère
 - Les parents mariés et les jeunes enfants ne peuvent être vendus séparément

XVIII^e siècle : recours croissant à la Traite

- Du tabac à la canne : explosion du besoin de main d'œuvre

- Esclaves
Libres

1685	10 343	4 872
1763	68 395	11 639

- Du mariage chrétien au recours croissant à la Traite (2 hommes pour une femme)

Le mythe de l'esclave étalon

- Mythe présenté : **l'Homme (au singulier)** va de case en case ensemençer (sur ordre) **les femmes (toujours au pluriel)**
- – or, il y a presque toujours eu **plus d'hommes** en esclavage que de femmes (environ 125 hommes/100 femmes en Martinique au XVIII^e)

L'esclave étalon : un mythe

- Surtout, la production d'enfants n'a pas été le choix dominant fait par les planteurs au XVIII° :
- trop **aléatoire** (mortalité infantile très élevée)
- et immédiatement **coûteux** (moindre productivité des femmes enceintes et allaitantes) :
- Elever un enfant jusqu'à 14 ans = 1 800 francs / acheter un jeune Africain = 1 250 francs (en 1826)

Fin XVIII°: mesures natalistes

- contexte : forte mortalité néo-natale et « panique morale » due au **tétanos**
- **Mesures protectrices pour les femmes enceintes** (travail, nourriture,...)
- **Mesures punitives** pour la mère et l'accoucheuse en cas de décès du nouveau-né
- (Pères non concernés)

XIX° : familialisme et natalisme

- Contexte d'abolition de la Traite et de perspectives d'abolition de l'esclavage : « **relocaliser** » la **reproduction de la main d'œuvre**
- Politiques de « **moralisation** » et **de promotion du mariage** (« républicain »)

Esclavage et liens familiaux

Le Code noir interdit-il la paternité et la vie de famille ?

Genre et esclavage

La **division sociale du travail servile** se fait pour une part mais non exclusivement sur la base du genre

Valence différentielle des sexes :

- le prix des **femmes** est inférieur à celui des hommes

- leur capital sexuel et reproductif compte dans leur valeur, mais aussi leur force physique

- les **hommes** sont plus nombreux dans les emplois qualifiés

- leur valeur dépend de leur force de travail estimée, mais aussi de leurs qualifications

La vie conjugale des esclaves

- Les **couples mariés** ne sont pas rares:
 - Selon la taille de l'habitation, la politique du maître et le poids du clergé
- Les **couples concubins** sont assez fréquents
- Il existe des **couples non cohabitants inter-habitations** (y compris mariés)

Exemple : habitation Pécoul vers 1840 : 39 couples mariés, 26 couples concubins (soit la grande majorité des adultes : 54 personnes hors ménage sur 130 adultes)

La vie familiale des esclaves

4 habitations martiniquaises au début du XVIII^e siècle
(Vauclin, Robert, Saint-Pierre 1710-1741) étudiées
par Vincent Cousseau :

- **46 % vivent dans une famille nucléaire**, couple marié ou non
- **17 % en famille monoparentale** (près d'un tiers de pères seuls)
- **9 % en famille élargie**
- Donc **72 % vivent dans un groupe domestique constitué à partir de liens de parenté**
- 28 % sans liens familiaux repérés (majorité d'Africains récemment arrivés)


Les pères d'enfants esclaves : couleur et statut

1760-1762 : **106** enfants de statut esclave sont baptisés à Case-Pilote :

- **49** ont pour père un homme Noir appartenant au même propriétaire, dont **20** sont **mariés** avec la mère
- **36** ont pour père un homme Noir appartenant à un autre propriétaire
- **21** ont pour père un homme libre (dont **19** enfants issus de Blancs)



Les liens familiaux sont importants dans l'esclavage

- La **paternité** est reconnue, même hors mariage
 - **La famille et la parentèle sont importantes dans la lutte contre la déshumanisation** liée à l'esclavage,
 - Elles **dépassent le cadre de la plantation**
 - (rôle des **parrains et marraines**)
- 

L'Abolition :

Régularisation : mariages et reconnaissances

exemple de Marie-Victoire Cachat, cultivatrice des Trois-Ilets ,
donné par Myriam Cottias :

Elle épouse en 1853, à 30 ans, le père de ses neuf enfants. Le mariage légitime cinq des six enfants nés en état d'esclavage, dont l'un avait été reconnu avant le mariage, comme les trois enfants nés depuis l'Abolition.

Du maître « débauché » à
l'Antillais « coureur » : le
modèle du père simple
géniteur ?

L'illégitimité chez les Libres Blancs créoles et les
Libres de couleur

L'Antillais empêché d'être père par le mauvais exemple du Maître ?

« le seul modèle qu'avait l'homme, c'était le modèle du Blanc, du Père, du Béké, du Maître. Et que faisait le Maître? Le Maître a toutes les femmes. Et qu'est-ce qu'il fait des enfants qu'il a avec toutes ces femmes? Certains sont affranchis, d'autres pas. Mais aucun n'est reconnu. Qu'est-ce qu'il va faire, le Noir ? Eh bien, il va faire pareil. Il va aller butiner de femme en femme, il va avoir des enfants, et la reconnaissance ne fait pas partie de ses tripes, de ses convictions... »

Les Libres blancs créoles : des normes et pratiques très genrées

Forte **endogamie de classe et de race** (consanguinité)

Les **femmes** font l'objet d'un contrôle social très strict.

- Grand tabou : relations sexuelles avec un non-blanc (abandon de l'enfant, exclusion de la mère)
- Mariage précoce, enfermement, éducation des enfants (?)

Les **hommes** ont souvent été envoyés étudier en France vers dix ans

Ils se marient tard et difficilement. Célibat masculin élevé.

Liaisons et concubinages avec femmes libres de couleur ou esclaves. Avoir eu un enfant de couleur diminue les chances de faire un beau mariage.

Les Libres de couleur

- Population largement féminisée (60 %) et urbanisée.
- Liens de sang, de sexe, de lait, de parrainage avec les Libres blancs, mais mariage socialement interdit. Liaisons avec Libres créoles et Européens (souvent de passage, mais aussi mariages)
- Taux élevés de célibat et très forte illégitimité (60 % de naissances illégitimes au début du XIX^e à Rivière-Pilote) surtout pour les enfants « clairs »
- Endogamie selon l'ancienneté de la liberté

La paternité hors mariage sous l'Ancien Régime

- Etat « civil » religieux. Actes de baptême, nom du père porté par le curé
- Pas de « reconnaissance » hors le mariage
- Loi française : les célibataires enceintes doivent déclarer leur grossesse pour éviter une possible condamnation à mort pour infanticide si l'enfant décède à la naissance, elles nomment le père qui doit indemniser la mère ou porter l'enfant à ses frais dans un hôpital d'enfants trouvés.
- Contesté au XVIII^e en France – et en Martinique : affaire Dubuc
- En Martinique, les curés continuent souvent à noter le nom du père, malgré l'interdiction.

III. Après l'Abolition, le
passé esclavagiste est-il à
l'origine d'*empêchements*
de paternité?

Un démenti : la société paysanne post-
abolitionniste

L'histoire de la paysannerie des mornes après l'Abolition montre que l'Antillais peut être autre chose qu'un simple imitateur

1860-1960 : la conquête des mornes et de la paternité par les Nouveaux Libres

Les Nouveaux Libres

Forte aspiration à la terre et au libre choix du mode de vie

‘Vivre comme on veut’
passe par l’achat de terres

La société paysanne *contre* (adossée à/ opposée à) la plantation

- *Travaux de Christine Chivallon et Annick François-Augrain*
- **Près des 2/3 des Nouveaux Libres achètent des terres entre 1850 et 1880.**
A l'origine des terrains et quartiers familiaux actuels.
- **Interdépendance fonctionnelle** entre plantation et petite paysannerie (besoin de main d'œuvre saisonnière / besoin de liquidités).
- Une société **méconnue** et **méprisée** («Nous étions de la campagne »)

Les planteurs *contre* la paysannerie

- Recours à l'**engagisme colonial** (Inde, Congo) qui fait baisser le niveau des salaires et « évite aux grands propriétaires d'employer des créoles qui, avec leur salaire, achèteraient un lopin »
- Entente des grands propriétaires pour **préempter les terres** afin d'empêcher les Nouveaux Libres de les acquérir

La conquête des mornes, une conquête « patriarcale »

- Le mouvement d'acquisition des terres se fait **sous la direction des hommes**
- Plus souvent qualifiés dans l'esclavage, ils **ont pu davantage accumuler** que les femmes
- Pour les hommes, la « conquête des mornes » est aussi celle de la paternité et de la dimension généalogique de l'existence (filiation – reconnaissance – « culte de la lignée »)

Une société paysanne : *patriarcale* *plus que* *matrifocale...*

- **Malgré l'égalité légale en matière d'héritage et l'indivision fréquente, la transmission des terres en ligne masculine est privilégiée, avec le départ préférentiel des filles**
 - *Matrifocalité ? La grand-mère avec laquelle on vit est plus souvent paternelle que maternelle*
- **Autorité paternelle et maritale appuyée par le code civil, division genrée du travail et « rapport familial de production »**
 - *Pour les femmes, passage du Code noir au Code civil = de l'autorité du maître à celle du mari. Violences intrafamiliales courantes*
- **Le mariage et la reconnaissance, armes patriarcales : « donner son nom »?**

Un modèle
familial où la
« légitimité »
est au service
de la survie de
la propriété et
de l'autorité
masculine

La vie commune précède souvent le mariage

Les enfants sont légitimes, reconnus ou légitimés

Exemple d'un quartier du Morne Vert, sur 244
naissances en plus d'un siècle :

140 nés légitimes (58 %)

49 reconnus puis légitimés par mariage

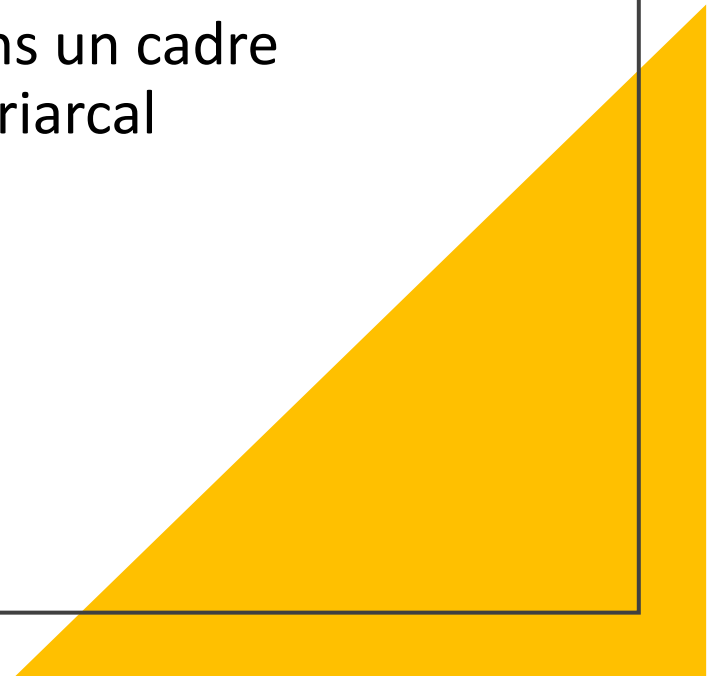
34 reconnus

21 non reconnus (8 %)

82 % des femmes ont eu tous leurs enfants
du même père

Les Nouveaux Libres
ont montré que
l'esclavage ne les
empêchait pas d'être
pères

Dans un cadre
patriarcal



Il faut donc
remettre en
cause l'idée
d'une spécificité
« matrifocale »
antillaise

- le modèle familial varie selon le contexte et les ressources
- Quel que soit le modèle – Blancs créoles, Libres de couleur, paysans des mornes, etc. - il a toujours été jusqu'alors fortement patriarcal

Le modèle paysan menacé par la surpopulation

- **Equilibre instable** menacé par la difficulté à agrandir les propriétés ou à en acquérir de nouvelles face à une forte natalité et à la croissance démographique
- Suite à l'**explosion démographique des années 1930-1960**, beaucoup de jeunes doivent quitter la campagne, mais les liens sont maintenus grâce à l'indivision et au droit « coutumier » aux produits de la terre
- **le terrain familial sert d'assurance-survie.**

Années 1950- 1960 : la fin d'un monde

En 1954, la forme familiale dominante, en particulier chez les agriculteurs, les pêcheurs et les artisans, est celle du couple marié (souvent après concubinage)

En 1964, aux Anses d'Arlet, Richard et Sally Price comptent bien plus de 90 % de ménages conjugaux. Ils sont frappés par l'isolement des femmes, mais constatent que « la fameuse matrifocalité est introuvable... »

« Je ne voyais pas que nous vivions la fin d'une époque »



Le grand tournant des années 1950-1960

Crise agricole et migration

Inversion des flux séculaires

- D'un espace de production/exportation à un espace d'importation/consommation
- Exode rural et concentration urbaine
- Migration vers la métropole
 - Spontanée puis organisée (Bumidom)
 - De plus en plus liée aux études : 50 % des natifs diplômés du supérieur vivent dans l'Hexagone / 22 % des non ou peu diplômés

la famille antillaise devient trans- atlantique

- La migration entraîne la recomposition sociale de la population restée sur place et celle des structures familiales dans une logique de « vases communicants »
- Martiniquais en métropole : plus de mariages et d'enfants reconnus qu'en Martinique, mais moins que la moyenne nationale

travaux équipe INED-MFV

En Martinique

- On y naît, on y grandit, on y meurt...
Entre deux, on part étudier ou travailler
- Le creux démographique entre 20 et 50 ans est un creux genré : les hommes sont davantage partis et moins revenus que les femmes
- Il reste aujourd'hui en Martinique, aux âges reproductifs, plus de femmes que d'hommes

En Martinique :

**De moins en
moins de couples
cohabitants**

**De plus en plus de
personnes isolées**

**Moins de personnes vivent en couple, avec
ou sans enfants**

Couples avec enfants :

40 000 en 2008

30 000 en 2018

**Plus de personnes vivent seules, avec ou
sans enfants**

Personnes seules sans enfants :

47 000 en 2008

63 000 en 2018

Mono-parentalité croissante et devenue majoritaire

- Ménages monoparentaux en Martinique
- 1990 : 27 % des ménages avec enfant
- 2018 : 59 % des ménages avec enfant
- Souvent sans cohabitation préalable



Avoir moins de 35 ans et faire famille aujourd'hui en Martinique

**Le père empêché, la mère obligée, par
l'absence ou la faiblesse de leurs diplômes**

Un déséquilibre démographique

- **Entre 25 et 30 ans :**
- **14 femmes pour 10 hommes**
- **7 hommes pour 10 femmes**

Un décalage « genré »

- Dans l'accès à la maturité sociale
- Dans les possibilités de « carrière parentale »

Jeunes
femmes sans
diplômes :
la maternité,
un choix de
carrière
« obligé »

*la moitié des jeunes femmes sans
diplômes ont un enfant dans l'année
qui suit leur sortie du système scolaire*

- La grossesse, souvent voulue, intervient tôt dans la relation amoureuse et s'inscrit dans un *projet plus personnel que conjugal* (quête affective, substitut de statut social)

Pour une
jeune femme,
commencer la
vie parentale
en couple ou
en mère
seule...

...apparaît de plus en plus
lié à la **présence ou à
l'absence de capital
scolaire certifié par un
diplôme**

**Les jeunes
hommes qui
ne sont pas
partis ou
sont vite
revenus...**

La multiplicité de partenaires
féminines possibles en
Martinique ne les pousse pas à
s'engager dans la vie conjugale

Ce à quoi leurs parents (leurs
mères) ne les incitent souvent
guère

Les jeunes
hommes qui
ne sont pas
partis ou sont
revenus sans
diplômes

- ont **rarement les moyens** de « mettre une fille en case » et d'assumer le soutien d'une famille
- n'ont **pas les mêmes possibilités** qu'une jeune femme de « se réaliser » à travers la parentalité : **la paternité n'est pas un choix de carrière masculine**

Les jeunes hommes *immatures* et la paternité

- Sont fiers de leur rôle de **générateur**, symbole de virilité
- N'assument pas ou a minima leur rôle de **pourvoyeur**, voire exigent de « profiter » des allocations
- Refusent généralement la **dimension généalogique** de la paternité

Ecart croissant entre la partie de la jeunesse qui peut envisager la parentalité dans un cadre conjugal et celle qui ne le peut pas

- Diplômes
- Emploi
- 40 %
- voiture
- Vie conjugale
- Enfant = Projet parental conjugal
- Filiation établie
- Probabilité élevée que les enfants fassent des études supérieures

- Absence de diplômes
- Petits boulots, business
- CAF RSA
- Transports en commun
- Absence de vie conjugale
- Enfant = Projet monoparental
- Enfants non reconnus
- Probabilité faible que les enfants puissent faire des études supérieures

**Mono-
parentalisation
croissante de la
société
martiniquaise**

**= Reproduction et aggravation des
inégalités sociales**

Quel avenir pour une société où l'on juge "normal" que de nombreux pères ne reconnaissent pas leurs enfants et ne s'en occupent pas ?

Celui des Na, petite société isolée de l'Himalaya ?

Les Na,
une
société
« sans
père ni
mari »

- Rare exemple de société totalement « matrifocale »
- Mais, toute la société fonctionnait selon le même modèle, pas de clivage de classe
- N'ont pas résisté au rouleau compresseur chinois....

Quelles solutions ?

Prime de natalité et incitations au retour (CTM)

Politiques de soutien à la parentalité

Politiques de formation et d'emploi

Politiques de transport

Politiques d'égalité femmes-hommes

**Un défi pour les
hommes (et la
société) : reconquérir
la paternité...**

**mais une paternité non
"patriarcale"**

**(les femmes
"potomitan" n'en
veulent plus...)**



**Merci de votre
attention**